



Sommaire :

- i. Super douanier vs Les Intelligents
- ii. Audience avec le nouveau DR/ « On nous aurait menti ? »/ page 3
- iii. Schizophrénie et diktat des chiffres page 8
- iv. Discours de Darmanin:Nouveau coup de massue sur la douane/ page 9

RENDEZ-VOUS

CAPC Mutations :

- 09/10 Catégorie C ;
- 12/10 Catégorie B ;
- 16/10 Catégorie A

N'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants CFDT pour le suivi de vos dossiers (mutations, liste d'aptitude etc)

« Ce qui caractérise notre époque, c'est la crainte d'avoir l'air bête en décernant une louange, et la certitude d'avoir l'air intelligent en décernant un blâme » Jean Cocteau



SUPER DOUANIER Vs La Ligue des Intelligents

Super douanier est une personne exceptionnelle. Il est doté d'un super pouvoir lui permettant d'obéir sans broncher, d'encaisser et subir les différentes réformes, de rester attaché à son travail et aux valeurs de la Douane malgré les difficultés croissantes, malgré les adversités.

Face à lui la ligue des intelligents. Une ligue composée d'une certaine hiérarchie qui est certaine de savoir mieux que lui quels sont les flux ou les créneaux horaires à exploiter pour augmenter la productivité en matière de LCF ; qui arrive à exiger toujours plus de bureaux CO malgré des cadences et échéances infernales. Le super-pouvoir de ligue ? Savoir pondre des directives et reproches à haute fréquence qui dévastent la motivation et écoeurent l'adversaire. Cette hiérarchie - issue du monde de la furtivité ou des laboratoires où se trouvent des moules administratifs à fabriquer des "intelligents" - pense savoir guider Super douanier pour le faire travailler mieux

Une récente directive qui revient régulièrement depuis 20 ans dans notre DR invite à combler la fameuse cheminée du créneau stratégique (et pas du tout pénible 01h-06h). Nous attendons donc de notre hiérarchie qu'elle nous guide et nous montre la voie en venant sur le terrain (en tenue combinaison et avec un pare-balles merci) au cas où des subtilités en matière de contrôle nous auraient échappées. Il n'est pas pour nous question de chercher des noisettes avec TIC et TAC mais bien des stups, du tabac, des contrefaçons ou des MOD avec si possible blanchiment.

Autre mission pour super-douanier : les EMCS et Motocyclistes doivent travailler et se coter sur des services piétons et être disponibles... Euh non mais ça c'est facile puisque ça a toujours été le cas !**Peu**

<mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr>

Responsable publication : Kevin LENNE (tél : 06.87.07.80.06), sous couvert du SIRF Paca Corse

Retrouvez également le Hérisson et toutes les infos utiles sur : [le site CFDT Douane](#)

Vous y retrouverez les publications locales de toutes les sections CFDT Douane.... bonne lecture !

importe, la ligue des intelligents ne connaît manifestement pas nos spécialistes et s'entête à penser qu'ils sont des rebelles à mater.

Autres offensives en date : le plan d'action Tabac 2018 est sorti (on est quand même fin juillet...) alors même qu'il y a encore quelques mois on reprochait à certains de faire trop de tabac ... et quand une unité réalise exactement ce qu'attend le ministre (saisie de grosses quantités de tabac destinées au marché français après des mois d'enquête et surveillance) quel retour il y a-t-il eu ? Un mince "bon travail" par mail...

La ligue des intelligents préférera pondre de la littérature soignée et éloignée des réalités du terrain. Dans ce plan d'action réalisé sans aucune concertation avec les unités concernées on y trouve un lot de surprises improbables dont super douanier devra s'occuper:

- la BSE Nice Aéroport, aux effectifs pléthoriques, devra s'organiser pour suivre les directives « Tabac » en contrôlant au minimum 60 % des passagers des vols en provenance de Moscou. Une évidence surtout si les passagers arrivent en étant mélangés à d'autres vols.

- contrôles sur tous vecteur (maritime, ferroviaire, route, zone urbaine...) reposant principalement sur la BSI Nice...15 agents de terrain...Faisant ouvertement fi de sa mission contrainte de PPF par ailleurs. Mais nous sommes rassurés car elle pourra compter sur l'appui de la BSI de Cannes (3 agents) pour contrôler les navires de croisière en escale

- extraire les programmations et faire du ciblage de trafic Ferry, Navires ou de trains pour les communiquer à la CRPC... alors que les CRPC existent pour faire exactement ce même travail au bénéfice des unités. Spécialité niçoise ?

- contrôles à bord des navires de plaisance (ressort de la DRGC...) suite à contrôle avitaillement (matière CO....

- contrôles de fourgonnettes descendant des ferrys en provenance de... Corse: l'île de beauté étant bien connue pour être une provenance sensible en matière de Tabac.. (la ligue des intelligents aurait elle confondu avec les ferrys du port de Marseille ou de Gênes arrivant du Maghreb ?)

- contrôles des linéaires de Nice Aéroport par la BSI Nice...euh ... on devient fou ou bien?

--action précédente reprise dans le cadre de contrôles ferroviaires ... non la définitivement on devient chèvre...

Les seules choses faisables et réalistes de ce plan d'action sont celles que les unités d'elles mêmes ont mis en place grâce à leur connaissance du terrain. Mais peu importe super douanier doit apprendre ; il obéit sans broncher et compte sur l'expérience de nos cadres dirigeants et de nos correspondants en Russie pour nous guider dans cette difficile entreprise.

Alors chiche : nous souhaitons profiter de l'expérience des intelligents, de tous les cadres supérieurs sur le terrain avec GPB et galons à l'endroit. Accompagnez-nous, nous vous suivrons (même si on n'y croit pas trop au regard des expériences passées...).

PS : pour ces missions nous demandons : des effectifs pour les unités de Cannes, Nice et Nice Aéroport ; des soutiens règlementaires ; des véhicules en bon état pour tous les services de la DR de Nice ; des locaux fonctionnels pour la BSI de Menton, celle de Nice et la BSE de Nice Aéroport; une revalorisation des heures de nuit et/ou une bonification de ces mêmes heures.

Enfin nous réclamons une reconnaissance du travail accompli et pas des pavés de remontrances et de directives insensées ou répétitives. Commençons par des choses simples qui contribuent à la motivation des agents basées sur la considération pour l'humain ...

ATTENTION

Tous les supers douaniers savent aussi agir et réagir lorsque la ligue va trop loin !

<mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr>

Responsable publication : Kevin LENNE (tél : 06.87.07.80.06), sous couvert du SIRF Paca Corse

Retrouvez également le Hérisson et toutes les infos utiles sur : [le site CFDT Douane](#)

Vous y retrouverez les publications locales de toutes les sections CFDT Douane.... bonne lecture !

On nous aurait menti ?

Le (nouveau) directeur régional recevait le 16 juillet, une délégation de la section CFDT Nice.

Cette audience servait de prise de contact avec notre nouvel interlocuteur et était l'occasion d'aborder les différents sujets d'actualité locale que nous avons déjà mis en avant dans notre courrier de « bienvenue » du mois de juin. Des échanges francs, sans langue de bois qui ont permis de comprendre que sur certaines questions la gestion précédente aurait arrangé la vérité.... Pas si étonnant en fin de compte.

Nice Aéroport

- **Sécurisation des locaux**

Comme vous le savez, ce sujet est un cheval de bataille de la section CFDT Nice depuis quelques années. Notre action continue auprès de l'administration et des acteurs extérieurs (préfet, directeur de Nice Aéroport) a concouru à la prise en compte de cette préoccupation. Le directeur nous affirme qu'il va suivre ce sujet de près car il est hors de question pour lui que les douaniers soient une cible d'attaques potentielles.

Il nous informe qu'il ne dispose pas d'un fond de dossier sur la question... Nous prenons conscience alors que les discours entendus jusque là de la part de la direction précédente n'étaient que du vent ! On nous avait juré qu'il s'agissait d'un dossier suivi attentivement et que les relances auprès du préfet et du directeur de l'aéroport étaient réelles. **On nous aurait menti ?**

Pour le directeur «les douaniers ne doivent pas être une cible ». Selon lui la Douane ne fait pas de sécurité et ne peut jouer ce rôle de primo-intervenant. Il souhaite que tous les acteurs de la sécurité puissent se réunir afin de remettre tout à plat. Il a démarché le directeur de l'aéroport en ce sens. Dans le même ordre d'idée il souhaite avoir un retour sur les exercices avec le RAID.

La CFDT approuve évidemment. Ce rôle de primo intervenant semblait nous avoir été imposé sans que personne ne bronche. Nous constatons que la douane a aussi son mot à dire...

Le problème majeur demeure la vulnérabilité du T1 en raison de l'absence de sas. Les accès visuels et physiques vers les postes de contrôles sont directs. A terme la porte A1 sera condamnée et l'accès sera déporté vers un nouvelle porte A0. De fait la Douane ne sera plus en première ligne.

Le directeur nous indique également que la pose d'une vitre pare balle serait impossible du fait de la structure de Nice Aéroport qui ne pourrait supporter cette installation de plusieurs tonnes. Pour la CFDT reste à savoir si d'autres matériaux, tout aussi résistants mais bien plus légers, comme le kevlar, ne peuvent pas être employés.

Le sujet concernant la sécurisation des linéaires demeure lui lié aux plans finaux du TRAM.

- **BREXIT et extensions :**

La CFDT s'interroge sur l'évolution des effectifs à l'aéroport (SU et CO) liés à l'impact du BREXIT dans sa version « dure » et à l'extension des T1 et T2. Réponse du directeur sans ambiguïté :« Augmentation du

trafic = augmentation des effectifs». En tout cas, ses demandes vont dans ce sens. Espérons qu'il soit entendu.

En particulier concernant le Brexit : cela représente environ 800 000 passagers qui « basculeraient dans le statut hors UE (conséquences sur la détaxe, les obligations douanières à l'importation ...)

- **Aviation privée :**

Pour le directeur il y a un travail de fond à faire et il est inconcevable de laisser de fait l'aviation privée de Cannes sans aucun contrôle LCF.

La CFDT a rappelé que depuis 2010 l'administration rabâche sa volonté de mieux investir ce secteur et que depuis 2010 nous demandons de vraies formations en la matière.

- **Accès zone sous douane**

La CFDT a interrogé le directeur sur l'utilisation du FPR à l'aéroport pour délivrer badges visiteurs pour l'accès à la zone sous douane d'autant que ces badges visiteurs ne semblent pas avoir réellement d'existence légale.

Plus largement la CFDT souhaite que les agents des douanes puissent disposer des clefs d'accès direct à la zone de tri bagage. Actuellement seule une société privée dispose de l'accès...cherchez l'erreur.

Le DR va vérifier et examiner ces questions

IMMOBILIER et Matériel: dévoilons tous les plans!

- **BSI Menton et Nice**

Sans revenir sur le fond des dossiers et notamment celui de la BSI Menton, la CFDT souhaite que les personnels et leurs représentants soient tout simplement informés de l'avancée et de chaque étape de ces opérations. Cette demande semblait prohibitive pour notre ancienne DR qui nous renvoyait systématiquement vers la DI au prétexte que la DR n'est pas responsable de l'immobilier... Pour notre nouveau directeur, il semble normal d'informer les personnels concernés et de les associer. Il estime que des projets d'une telle ampleur doivent être suivis de près par la direction régionale même si la DI a en charge l'immobilier. **On nous aurait menti?**

BSI Menton: une rénovation au goût amer

Concernant la BSI Menton : nous n'avons aucune information sur l'avancée du projet si ce n'est que l'option avec préemption de logements Masse pour les bureaux administratifs est validée et l'actuelle brigade sera rénovée pour y installer une salle de retenue douanière. Mais nous n'avons aucun détail , aucun projet de plan...

Durant la phase transitoire les retenues douanières se feront à Nice Aéroport et seulement là-bas. Exit les projets de conventions avec d'autres services de l'État sur Menton pour disposer de leurs locaux de GAV que l'administration avaient affichés. On nous avait pourtant affirmé qu'il s'agissait bien de l'option officielle pour y réaliser les RD. **On nous aurait menti ?**

<mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr>

Responsable publication : Kevin LENNE (tél : 06.87.07.80.06), sous couvert du SIRF Paca Corse
Retrouvez également le Hérisson et toutes les infos utiles sur : [le site CFDT Douane](#)
Vous y retrouverez les publications locales de toutes les sections CFDT Douane.... bonne lecture !

La CFDT a rappelé que la douane a raté le coche en laissant les locaux de Saint Louis partir petit à petit vers la PAF sans une réaction forte de notre direction régionale. *Il s'agit bien là de l'origine de tous les maux actuels ! Pour la CFDT cette erreur gardera un goût très amer.*

Sans cela, le projet de destruction-reconstruction initial aurait pu voir le jour et les agents de Menton auraient pu bénéficier à terme d'une unité moderne et totalement adaptée aux besoins.

Seul point positif que la CFDT avait déjà souligné : conformément à nos anciennes revendications, la cité masse de Menton disposera de davantage de T1 et T2 beaucoup plus adaptés aux besoins des agents arrivant dans notre direction.

- **Parking BSI Nice: enfin du nouveau?**

Sujet récurrent depuis 6 ans mais la CFDT ne lâche pas. La DR précédente était devenue allergique à la question... refusant tout dialogue sur le sujet, vexée par le fait que les méchantes organisations syndicales avaient osé parler du problème au Directeur Interrégional.

La CFDT revendique la dotation d'une carte individuelle pour les agents venant en voiture à l'instar des collègues travaillant sur l'aéroport ou à la DR. Le DR nous informe qu'il a formulé une demande de 4 cartes supplémentaires.

Même si cela reste insuffisant il s'agit cependant à tout le moins d'une première demande réaliste pour obtenir gain de cause. Croisons les doigts.

- **Parc automobile**

Sans connaître encore le détail du parc automobile, le DR compte cependant sur un renouvellement notamment des véhicules qui seront réformés.

La BSI CANNES renaît de ses cendres?

Sans refaire tout l'historique: nos cadres supérieurs avaient programmé la lente mort de la BSI Cannes (et du bureau), par une destruction en plusieurs actes: 1-baisse des effectifs de 19 à 5 ; 2- constater le manque de résultat (SIC!), 3- acter l'inutilité et la suppression. Si bien qu'en 2016 tout devait disparaître. Pour les directeurs précédents, l'activité cannoise pouvaient être facilement gérée par Nice Aéroport.

Sans la mobilisation des agents et des OS il n'y aurait déjà plus rien.

En lien avec le sujet précédent concernant les contrôles LCF à l'aérodrome le DR nous confirme avoir fait des demandes argumentées de renfort d'autant que l'aérodrome sera aussi impacté par le BREXIT. Selon le DR il s'agit d'une aberration de ne pas pouvoir faire les contrôles LCF et d'imaginer que le PPF de Cannes Vieux Port et l'aérodrome soient renforcés par les BSE Nice Aéroport et BSI Nice (avec 1 h de trajet à l'aller et au retour...). Nous sommes évidemment d'accord. Dommage que ces mêmes arguments portés par la CFDT n'aient pas été entendus par les DI ou DR précédents porteurs de ces projets néfastes.

On nous aurait menti ?

Des nuits, des dispos à gogo, des missions d'affichage ... La grande dispersion

A chaque changement de règne au sein de cette direction (DR ou Div, etc...) nous constatons le même effet: lots "d'innovations" résultant en réalité de simples recyclages d'idées n'ayant jamais produit

<mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr>

Responsable publication : Kevin LENNE (tél : 06.87.07.80.06), sous couvert du SIRF Paca Corse

Retrouvez également le Hérisson et toutes les infos utiles sur : [le site CFDT Douane](#)

Vous y retrouverez les publications locales de toutes les sections CFDT Douane.... bonne lecture !

beaucoup d'effets.

Aujourd'hui on ressort le leitmotiv: "soyons innovants dans nos points de contrôles, intensifions les dispositifs conjoints de grande ampleur et la présence de 1h à 6h du matin". Rien de nouveau sous le soleil azuréen. Nous nous situons dans un département qui limite de fait les points de contrôles à un nombre très réduit... peu utile de prévoir des moyens excessifs pour tenir ces points. Quant aux nuits elles ont été testées maintes fois sans résultat. A l'export nous nous trouvons en bout de chaîne de la remontée des stups... Nice n'est pas seule au monde, il y a (encore) quelques brigades avant nous .

De plus alors que la CFDT revendique l'activation de levier permettant aux agents de se fidéliser à la BSI Nice et résister à l'attraction des horaires de Nice Aéroport, rendre plus pénible encore le travail est-il judicieux ?

La CFDT a rappelé aussi qu'elle exige depuis des années que les missions de la BSI Nice, à vocation urbaine et péri urbaine, soient redéfinies et éclaircies.

Force est de constater qu'à ce jour on en demande toujours plus, sans moyen supplémentaire, sans instruction précise... VNM, avitaillement, contrôles de stock CI, ISD VL, 63 Ter, Ferroviaire, Immigration, PPF Nice et Cannes, route, autoroute, Ferry... Tout ça avec 12-15 agents piétons.

Concernant les matières qui ne sont pas à proprement parlé SURV le DR a convenu que la surveillance a vocation à constater. La suite doit être géré par les "sachants" et services spécialisés et formés pour cela. Arrêtons la grande dispersion !

Des EMCS d'astreinte sans indemnité?

Alors que nous n'avons que 2 EMCAS pour un effectif normalement prévu à 5 on leur a demandé récemment de modifier leurs congés courant août pour combler des lacunes. Si la disponibilité fait partie des fonctions (et nos EMCS n'en manquent pas), dorénavant ils ont l'ordre d'assurer la présence d'au moins 1 EMCAS chaque jour de l'année. Au passage ce sont les agents qui devront ainsi compenser les problèmes d'effectif de l'administration....Inadmissible. La CFDT a rappelé que les EMCAS ne sont pas légalement soumis à des astreintes.

De même les EMCAS ne fonctionnent pas en pool. Il appartient selon nous à l'échelon hiérarchique qui a une vue globale sur les services, de veiller aux périodes de lacunes constatées, et de prévenir suffisamment en avance pour que les agents puissent prendre leurs dispositions. Ce même niveau hiérarchique doit assurer la coordination des équipes, l'organisation des exercices communs, la remontée des difficultés et besoins des spécialistes. Il est hors de question que les unités en question prenne aussi ce travail de coordination en charge

La CFDT a toujours porté une attention particulière à cette fonction spécialisée qui a trop souvent souffert d'un manque de considération volontaire ou par méconnaissance totale.

Effectifs maître de chien : le DR a fait la demande pour combler les postes vacants. On pensait que ça avait été fait auparavant aussi mais apparemment non... **On nous aurait menti ?**

<mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr>

Responsable publication : Kevin LENNE (tél : 06.87.07.80.06), sous couvert du SIRF Paca Corse
Retrouvez également le Hérisson et toutes les infos utiles sur : [le site CFDT Douane](#)
Vous y retrouverez les publications locales de toutes les sections CFDT Douane.... bonne lecture !

Mouvements à la résidence : la CFDT demande plus de transparence et d'information

La CFDT a réitéré sa demande de publication des postes vacants au sein de la résidence afin que tout agent du grade et de la branche concernée puisse candidater dans la plus grande transparence.

Elle sollicite également la prise en compte comme critère déterminant de l'ancienneté sur le poste actuellement occupé ou les points de mutation détenus (bien entendu, pour les mouvements à la résidence, le DR reste maître d'oeuvre ce qui lui permet pour des postes spécifiques de choisir son meilleur candidat). Cela aurait le mérite de mettre fin au système pervers d'ancienneté des demandes (qui n'était appliqué que pour les agents de la BSI Nice d'ailleurs) voyant des collègues départagés parfois à quelques jours près.

Démarche bien être au travail – BEAT : une opportunité pour tous!

La CFDT Douane a été innovante et force de proposition au niveau national contribuant à la mise en œuvre de la démarche au sein de l'administration.

Après des expériences positives au sein des DI de Nantes et Bourgogne, la démarche s'étend dans toutes les DI. Il y a beaucoup de pédagogie à faire en la matière : pour la CFDT l'administration doit s'investir dans les directions régionales pour exposer la démarche, ses objectifs, son fonctionnement **afin de donner à cette démarche BEAT toutes ses chances de succès. Pour la CFDT, cette démarche BEAT doit être vécue comme une opportunité par les agents pouvant en bénéficier et non comme une stigmatisation de leur bureau ou unité.**

Il s'agit bien d'un levier permettant de régler des problèmes sources potentielles de souffrance au travail en agissant sur l'organisation du travail, sans que cela soit non plus une recette miracle infaillible.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter notre site :

[Démarche BEAT en PACA Corse](#)

["SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL" : IL AURA FALLU ATTENDRE 4 ANS !](#)

SRE, mettre fin aux rumeurs

CFDT : le poste de A vacant sera-t-il supprimé ? Réponse DR : Non

CFDT: La compétence territoriale des SRE est-elle remise en cause ? Réponse DR : Non.

Le SRE de Nice n'est pas concerné. Le sujet d'une compétence fonctionnelle ne concerne que les SRE d'Aix et Marseille qui sont très proches.

A l'issue de cette audience la CFDT constate un changement de style : des réponses claires et un engagement à dialoguer sur tous les sujets avec les OS.

La CFDT place le dialogue au coeur de ses pratiques syndicales car par le dialogue, nous pouvons négocier et agir concrètement pour obtenir des avancées.

Ce premier rendez-vous laisse de l'espoir pour retrouver enfin des échanges sains et une réelle considération des préoccupations des agents et de leurs représentants.

Nous jugerons sur pièce durant toute la "mandature".

<mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr>

Responsable publication : Kevin LENNE (tél : 06.87.07.80.06), sous couvert du SIRF Paca Corse

Retrouvez également le Hérisson et toutes les infos utiles sur : [le site CFDT Douane](#)

Vous y retrouverez les publications locales de toutes les sections CFDT Douane.... bonne lecture !

Schizophrénie, missions d'affichage et diktat de la stat'

Les BSI de la DR sont toujours plus sollicitées par le préfet pour les missions "immigration" à la Turbie et à la Scoperta, empiétant davantage encore sur les missions LCF douanières... Alors même que les exigences LCF augmentent aussi... De quoi devenir schizophrènes On peut sérieusement s'interroger sur l'utilité vu que nous nous retrouvons en doublon avec les CRS présents H24.

Mais il faut faire plaisir au préfet et rendre gentiment sa copie. Attention d'ailleurs, si un agent oublie de remplir ses devoirs sur le nombre contrôles effectués il est averti: il passera devant le tribunal de la direction régionale...

Tout ce qui compte ce sont les chiffres ?... ça n'a jamais été aussi vrai.

Pour la CFDT c'est pourtant bien la lutte contre la fraude qui doit être notre moteur, il ne faut pas l'oublier et c'est à l'administration de le faire savoir aux préfets.

Discours de Darmanin devant 600 cadres de Bercy

Un nouveau coup de massue pour la Douane

Notre ministre G. DARMANIN a annoncé le 11 juillet 2018 à Bercy, les grandes lignes de son plan funeste pour 2022, particulièrement pour la Douane qui perd une partie de ses missions et de son coeur de métier.

En ne développant pas les lignes directrices de son projet, notre ministre ne fait que causer troubles et inquiétudes parmi nos collègues qui ne sauront pas à quelle sauce ministérielle ils seront dévorés à la veille de la période estivale

Voici les annonces:«La DGFIP assurera le recouvrement de la quasi-totalité des taxes de l'État.La Douane conservera le recouvrement des taxes en lien avec ses missions de contrôle des flux. D'ici 2022 nous voulons créer une agence unique de l'ensemble du recouvrement.»

« Transfert à la FIP de la fiscalité qui n'est pas purement douanière. »

« Nous avons décidé de supprimer 25 petites taxes qui représentent 400 millions d'euros sur les 2 prochains exercices dont 20 petites taxes dès 2019.»

Concrètement, alors que l'inter-régionalisation du réseau de recouvrement douanier n'est toujours pas achevée, c'est une nouvelle réforme qui se profile, même si son contour reste encore flou. Comment comprendre que la Douane gardera une partie de son recouvrement quand on annonce en même temps une agence unique pour 2022 ?

Si nos craintes étaient confirmées, la disparition du réseau de recouvrement douanier signerait la fin du caractère fiscal et financier de notre administration, c'est le socle même de la DGDDI qui

<mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr>

Responsable publication : Kevin LENNE (tél : 06.87.07.80.06), sous couvert du SIRF Paca Corse

Retrouvez également le Hérisson et toutes les infos utiles sur : [le site CFDT Douane](#)

Vous y retrouverez les publications locales de toutes les sections CFDT Douane.... bonne lecture !

vacillerait!

Quant au transfert des taxes qui ne sont pas purement douanières, il faut sûrement comprendre l'ensemble des taxes qui ne donnent pas lieu à cautionnement. Voire pire. Le Figaro, dans son édition de soirée de ce 11 juillet 2018 indique : “

C'est donc potentiellement la totalité des Contributions Indirectes qui sont sur le point de nous échapper, mais aussi des taxes telles que le Droit Annuel de Francisation et de Navigation, ou la Garantie des métaux précieux ...Que dire d'un départ de la **TICPE** qui serait une catastrophe pour la Douane.

Là encore, le discours du ministre, faute de précisions ne peut qu'alarmer les agents des Douanes qui travaillent sur ces missions fiscales qui constituent le coeur de métier de nombreux bureaux et PAE sur l'ensemble du territoire.

Enfin, l'inquiétude est renforcée par l'annonce de la suppression de 25 petites taxes, puisque le ministre s'est bien gardé de dire lesquelles entraînent dans le champ de la DGDDI.

La blague du Mardi

« Nous allons ré-implanter en région une partie des services qui sont actuellement en Île de France, et dans les territoires ruraux et péri-urbains ceux qui sont dans les métropoles »

Ce sera donc avec la plus grande satisfaction que nous observerons notre Directeur Général manger son chapeau et annoncer demain le contraire de ce qui a été réalisé depuis des années au sein de notre administration par ses prédécesseurs et par lui-même. La CFDT Douane n'a eu de cesse de dénoncer la concentration au siège des interrégions et en Ile de France de certains services et de certaines missions. Alors que les DG successifs et certains DI (*pas tous*) ont organisé le démantèlement de la Douane et sa disparition des zones péri-urbaines, voilà qu'il faut faire maintenant marche arrière.

Même s'il s'agit probablement d'un effet d'annonce qui ne sera pas suivi d'effets (*nous ne sommes pas naïfs !*), la situation cocasse méritait d'être relevée.

Et en guise de cache misère :

Un refrain fredonné sans conviction sur le Brexit.

Un vœux pieux d'augmentation des moyens technologiques (*notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle*) et le faux scoop de la “énième” annonce « d'une lutte sans merci contre le tabac illicite », question de flatter dans le sens du poil le puissant lobby des buralistes.

Ce gouvernement, qui ne donne pas grand chose aux moins nantis, ne se pose visiblement pas la question de faire perdre au budget de l'Etat quelques centaines de millions d'euros.

Au final, c'est sous les applaudissements nourris de notre Directeur Général, au premier rang, que c'est achevée la triste conférence du ministre. Chacun appréciera.

<mailto:cfdt06@douane.finances.gouv.fr>

Responsable publication : Kevin LENNE (tél : 06.87.07.80.06), sous couvert du SIRF Paca Corse
Retrouvez également le Hérisson et toutes les infos utiles sur : [le site CFDT Douane](#)
Vous y retrouverez les publications locales de toutes les sections CFDT Douane.... bonne lecture !